

Conditions de participation

Ce concours gratuit est ouvert aux habitants, écoles, iardins familiaux, commerces et entreprises

Jury et visite

Le jury du concours, composé d'élus municipaux, techniciens de l'environnement et des espaces verts, visitera les candidats bédariciens des jardins et balcons fleuris durant la dernière quin-zaine du mois de juillet.

Critères d'évaluation des réalisations

- *Démarche «zéro pesticide»
- Qualité de la composition florale et/ou végétale
- *Oualité de l'entretien
- Préservation de la nature (économie d'eau, biodiversité)

Remise des prix

À la cérémonie de remise des prix les meilleures réalisations seront récompensées grâce aux entreprises et institutions mécènes

	Bullet	in de I	^p artici	pation	
À remplir en MA	JUSCULES e	t à déposer à	l'accueil de la	Mairie avant le	8 juillet 2022

Nom					
Prénom					
Adresse					
Téléphone					
E-mail					
Je m'inscris dans la catégorie (cocher la case) :					
Fonêtro Delega Torreggo					

- - Potagers, jardins familiaux
- Établissements publics

En participant à ce concours, vous autorisez la mairie de Bédarieux à photographier votre maison ou jardin et à utiliser ces images sur tous les supports de communication. Le règlement du concours est disponible sur le site www.bedarieux.fr ou à la Mairie de Bédarieux.



Mairie de Bédarieux

Place de la Vierge 34600 Bédarieux 0467955959 communication2@bedarieux.fr

